

**MAITRE NICOLAS SIROUNIAN
SELARL EKLAR AVOCATS**

Avocat au barreau d'AIX-EN-PROVENCE

23, cours Mirabeau - CS 20875

13626 AIX-EN-PROVENCE Cedex 1

Tél. : 04.13.24.13.63 – **E-mail : f.hoffmann@eklar.com**

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

**Sis à BERRE L'ETANG (13130),
Lieudit Les Romaniquettes, 1615 Bd Henri Barbusse,
UNE MAISON D'HABITATION
cadastrée section BL n°453 pour 8 a 84 ca.**

MISE A PRIX DE CENT SOIXANTE MILLE EUROS (160.000,00 €).

VISITE LE MARDI 24 FEVRIER 2026 DE 14 H 30 A 15 H 30

L'ADJUDICATION EST FIXEE LE LUNDI 9 MARS 2026 A 9 HEURES

par devant le juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire d'Aix-en-Provence,
40, Boulevard Carnot, 13100 AIX-EN-PROVENCE.

**DESIGNATION DES BIENS
MIS EN VENTE :**

D'après le titre de propriété :

A BERRE L'ETANG (Bouches-Du-Rhône)
13130 Les Romaniquettes,
Une maison d'habitation de plain-pied sur
terrain d'environ 834 m²,
Cadastrée section BL n° 453, lieudit
Romaniquettes, pour 8 a 84 ca.

Cette parcelle provient de la division d'un

immeuble de plus grande importance
originairement cadastré section BL n° 440,
lieudit ROMANIQUETTES, pour une
contenance de 40 a 05 ca dont le surplus est
désormais cadastré section BL n° 454 pour
une contenance de 31 a 21 ca.

Cette division résulte d'un document d'arpentage
dressé par Monsieur Guillaume PERNOT,
géomètre expert à BERRE L'ETANG (13130)
10, lotissement Campagne bleue, le 6
septembre 2013 sous le numéro 2352A.

D'après le procès-verbal de description :

Me Henri-Pierre VERSINI, huissier de justice associé à MARSEILLE a établi le 7 janvier 2025 un procès-verbal descriptif, annexé au cahier des conditions de vente, aux termes duquel il apparaît la propriété est située dans un lotissement et comprend une maison à usage d'habitation de plain-pied, garage, piscine et dépendance.

L'abris de jardin comprend une pièce principale, un WC et un local technique.

La maison comprend un hall d'entrée ouvrant sur un séjour avec coin cuisine, distribuant un salon, une chambre parentale avec salle d'eau, un dégagement permettant l'accès à deux chambres, une salle de bains et une buanderie.

Les lieux sont loués suivant bail en date du 10 mars 2019 moyennant un loyer mensuel de 800 euros charges comprises.

Le certificat de mesurage établi par Monsieur NASRATY stipule une surface habitable totale de 142,47 m².

PROCEDURE :

La présente vente est poursuivie à LA REQUETE DE :

La société **B-SQUARED INVESTMENTS, SARL**, société à responsabilité limitée dont le siège est sis 9, rue Joseph Junck 1839 Luxembourg, dument établie et régie par la Loi luxembourgeoise du 22 mars 2004 relative à la

titrisation, enregistrée auprès du registre de commerce et des sociétés du Luxembourg sous le numéro d'enregistrement B261266, représentée par un représentant dument habilité,

Ayant pour avocat **Maître Nicolas SIROUNIAN** avocat associé au sein de la **SELARL EKLAR AVOCATS**, avocat au Barreau d'Aix-en-Provence, y demeurant 23, cours Mirabeau - CS 20875 - 13626 AIX-EN-PROVENCE Cedex 1 – tél. : 04.13.24.13.63

Etant précisé que les enchères ne sont recevables que si elles sont portées par un avocat inscrit au barreau d'Aix-en-Provence muni d'un chèque de banque de 10 % de la mise à prix établi à l'ordre de la CARPA ou d'une caution bancaire de même montant, sans que cette garantie puisse être inférieure à 3.000 euros.

Pour de plus amples renseignements et consultation du cahier des conditions de vente :

- s'adresser à **Maître Nicolas SIROUNIAN**, avocat au Barreau d'AIX-EN-PROVENCE (13100), 23, Cours Mirabeau – Tél. : 04.13.24.13.63 – f.hoffmann@eklar.com ou sur le site internet de son cabinet www.eklar.com

- Au greffe du Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire d'AIX-EN-PROVENCE

Fait, le 12 janvier 2026.